

Pont-de-Vaux

> Bulletin municipal

JANVIER
2026

*Une année
de convivialité
et de partage*



★ C'est nouveau ! P. 2
★ Travaux P. 4
★ Environnement P. 6

★ Festivités P. 8
★ Culture P. 10

★ Vivre ensemble P. 12
★ État civil P. 14

C'est nouveau à Pont-de-Vaux !

Au collège

Réfection des toits, débitumisation et végétalisation de la cour.



Promenade

Installation d'un banc sur le terrain de sport du collège. Il permet une pause entre la MARPA et la place du marché.



Sculpture Mnemosyne

Cette œuvre a été donnée par le sculpteur Christian Oddoux en 2022, peu de temps avant son décès. Elle représente la déesse de la mémoire, Mnemosyne, fille d'Ouranos et de Gaïa, et trouve par conséquent tout son sens dans la cour de l'hôtel de ville et du musée.



"Mnemosyne"
Christian Oddoux (1947- 2022)
Sculpture sur pierre



Le Centre Social Départemental a ouvert ses portes au Pôle Santé, début juillet. Sa mission est de recevoir toute personne faisant face à des difficultés personnelles ou familiales ou souhaitant obtenir un suivi médico-social.

Programme logements neufs



Chemin des Nivres, début des travaux pour la construction de deux immeubles et des maisons individuelles.

Renseignements : BMB Interval, 04 78 41 09 22

La fibre rentre au musée

La municipalité poursuit la modernisation du patrimoine communal : un lecteur de cartes bancaires facilite maintenant l'accès au musée. Agents techniques et élus se sont chargés de l'installation de la fibre !





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

2025 restera une année particulière pour toutes les municipalités de France et pour tous les citoyens.nes qui subissent de plein fouet la crise économique. Pont-de-Vaux ne fait pas exception à la règle mais, malgré tout, le conseil municipal et moi-même restons

vigilants et motivés.

Pour commencer l'évocation des événements forts de l'année écoulée, je souhaite rappeler la meilleure des nouvelles pour notre commune : le 21 novembre, le Conseil d'État a pris une décision positive pour la construction du pont de Fleurville. Sous l'impulsion du collectif "Pour le pont de Fleurville", la mobilisation citoyenne a été forte, avec 14 000 signatures de particuliers et d'entreprises. Par ailleurs le soutien de la municipalité de Pont-de-Vaux ainsi que celui des présidents des conseils départementaux de l'Ain et de Saône-et-Loire ont été constants. Tous ces efforts ont certainement beaucoup pesé sur la décision du Conseil d'État. C'est une vraie victoire !

Cette année, l'écologie et les économies d'énergie ont été au cœur de très nombreuses réalisations.

Le chantier du barrage des aiguilles, mené avec la communauté de communes et le syndicat Reyssouze et Afluentes que je remercie ici, est achevé. Le barrage régule très bien le niveau de la Reyssouze et du port. L'étonnante passe à poissons sera suivie d'autres qui contourneront vannes et barrages tout au long de la Reyssouze. Route de Fleurville, le chantier des ombrières, commencé en septembre, devrait s'achever en janvier avec une production de 499 kw/h crête. Aux services techniques, un tracker d'une puissance de 27 kw/h crête a été installé. Il est prévu pour l'auto-consommation de nos treize bâtiments communaux. Au musée, l'éclairage 100 % led, financé par une subvention conséquente, permet de faire de réelles économies d'électricité. L'éclairage public de toute la commune sera modernisé grâce à un contrat déjà signé avec le syndicat d'électricité de l'Ain (SIEA). Les 760 points lumineux seront équipés de led avec possibilité d'abaissement de la puissance de 50 % le long des départementales 933 et 933A et de 75% pour le reste de la ville. Fini les désagréments de la

nuit noire ! C'est aussi l'éclairage de la salle des sports qui a été complètement rénové. Dans les deux cours d'école, en 2024, la débitumisation et la végétalisation ont permis de créer de véritables îlots de fraîcheur pour le bien-être des enfants. À l'automne, un contrat a été signé pour l'isolation des combles de l'école élémentaire qui apportera, elle aussi, du confort.

Au chapitre « travaux », il faut citer aussi la nouvelle médiathèque qui sera achevée en 2026 et proposera une offre culturelle enrichie. Quant à la rénovation de la place Legrand et du giratoire, elle a pris du retard car la reprise de la station-service a été longuement discutée avec un exploitant qui, finalement, s'est retiré du projet. Nous déplorons la disparition de la dernière station de notre ville malgré tous nos efforts pour la conserver. Enfin, la commune a acquis le bâtiment de 1700 m² situé rue Lamartine. C'est là que se sont tenus, le 14 décembre, l'exposition gastronomique et le marché des Saveurs de l'Ain. Dans ce nouveau cadre, chacun était satisfait de retrouver les plaisirs traditionnels de fin d'année : les couleurs des confréries en costume, le groupe folklorique bressan, l'excellent poulet aux morilles cuisiné par le chef Joël Billet...

Cette belle journée, nous invite à penser aux événements festifs de l'année. En octobre, la braderie de la Saint-François a connu, encore une fois, son succès populaire. En août, c'était le mondial du quad qui est la manifestation sportive la plus importante du département de l'Ain après le Jumping de Bourg-en Bresse. Le week-end du 21 et 22 juin, Pont-de-Vaux a connu une affluence record avec trois événements ! Le trentième anniversaire du comité de jumelage et la venue de nos amis de Dornhan, le départ du handi-raid au port et la fête de la musique.

Merci à toutes les associations et à tous les bénévoles qui s'impliquent pour que notre cité garde sa légendaire notoriété. Pont-de-Vaux est très attractive. D'ailleurs il suffit de lever la tête pour voir des grues qui sont venues s'affairer dans notre ciel. Il y en a eu jusqu'à trois cet été. Du jamais vu!

À l'aube de la nouvelle année, je présente, à chacune et chacun d'entre vous, mes voeux chaleureux de santé, de réussite et de bonheur dans notre commune.

Yves Pauget maire de Pont-de-Vaux

Le point sur les travaux

> les réalisations 2025

Réfection de chaussées



Réparation à froid des dégradations de voirie

Rue Franche, rue de Gorrevod, place Poisat, parking de la Recourbe, chemin et parking du cimetière, chemin des Nivres.



La signalétique de la ville fait peau neuve.



Réfection du marquage au sol

• LES PARKINGS

- place de la Recourbe, place Bertin, place Pillard
- place Legrand, place Joubert, place Poisat
- route de Saint-Trivier, Pôle santé
- rue De Lattre, rue du Moulin, rue de l'Eperon
- route de Saint-Bénigne

• QUELQUES PASSAGE-PIÉTONS, « STOP » ET « CÉDER LE PASSAGE »

• LA ZONE BLEUE

Elle permet de doubler les possibilités de stationnement dans le centre-ville.

Rappel

• Zone bleue

Du mardi au samedi de 9 h à 19 h, avec le disque obligatoire. La durée de stationnement est de deux heures.

• Arrêt 10 minutes

Le disque est obligatoire tous les jours de la semaine (lundi à dimanche inclus). Amende de 35 € en cas de non respect.

• Stationnement sur les croix blanches sécurisant les passages piétons

Amende de 135 €



Place Legrand

Le giratoire à l'essai fonctionne bien malgré quelques conducteurs qui ne le contournent pas. Le déplacement de la station essence pose problème et retarde le réaménagement de la place.



Rénovation du réseau d'eau potable



Parkings à vélos



Réparation du plancher du gymnase



À l'église

Le clocheton a dû être restauré du fait de sa vétusté et des intempéries. Ces travaux font suite à d'autres travaux d'entretien de l'église : restauration d'une pièce annexe, réparation du toit, enlèvement du vieux rideau au centre de l'église, amélioration du chauffage avec une installation en hauteur au centre de la nef, automatisation des différentes sonneries de la cloche. La restauration d'un vitrail qui risquait de s'effondrer est en cours.



Cimetière

Les deux locaux à poubelles, celui du cimetière et celui du lotissement, inutilisés depuis longtemps et lieu d'incivilités ont été murés.



Nouvelle déchetterie

Ouverte en fin d'année, elle permet, avec ses vingt-trois bennes de tri, un fonctionnement plus adapté et diminue le temps d'attente des usagers.



Réhabilitation du barrage des Aiguilles

Cette réhabilitation a permis la création d'une passe à poissons et la régulation du débit d'eau dans la Reyssouze et dans le port.



La Reyssouze



Cette année, s'est achevée la restructuration du lit et des berges de la Reyssouze depuis le barrage jusqu'à la Saône.

Réfection de l'espace devant le monument aux morts



Environnement

Du végétal pour l'avenir

AU PARC DE LA VILLE



Albizia planté en 2024



Plantation du savonnier



Le paulownia



Plantation entre l'aire de camping-cars et le pumptrack

> Haie libre et massifs

A l'initiative des bénévoles « Fées des herbes » et avec le concours de la municipalité et des agents communaux, la haie libre le long du chemin des Nivres a été complétée et des massifs ont été créés. Très peu d'achats ont été nécessaires car les dons de plantes par les Pontévallois ont été importants et plusieurs arbisseaux ont été récupérés dans les jardinières de la ville où ils étaient en souffrance.

Le massif de jonquilles, lui, prélevé sur le terrain de la médiathèque avant travaux, est venu jusqu'au parc en tracteur !



Un des deux hôtels à insectes offerts par l'entreprise Atlantic au Centre de Loisirs a été installé. Autour, un massif a été créé en lasagnes végétales avec la participation des enfants de 123 Soleil.



> Sécurité

Un érable négundo en très mauvais état a été abattu et transformé en banc, en poutre ou en table ! Les enfants du restaurant scolaire étaient heureux de s'installer par terre tout autour lors de leur pique-nique de fin d'année !



> Cours d'écoles

À l'école maternelle et à l'école élémentaire, les plantations de 2024 se développent peu à peu, sous la surveillance du paysagiste concepteur.



> Embellissement bénévole

Les bénévoles « Les fées des herbes » fleurissent la ville, année après année, avec des tâtonnements et de belles réalisations.



Place Legrand



Aux services techniques avec les enfants de 123 Soleil

> Jardinage au centre de loisirs

Les enfants se sont initiés au jardinage, grâce aux bacs à fleurs et à la réserve d'eau mis à leur disposition par la commune.



Fauchage raisonné

Pour la première année, fauchage raisonné aux services techniques et au restaurant scolaire.



> Action "Ville propre"

Dimanche 15 juin, une vingtaine de Pontévallois ont participé à l'action «Nettoyez les berges du port et du canal».

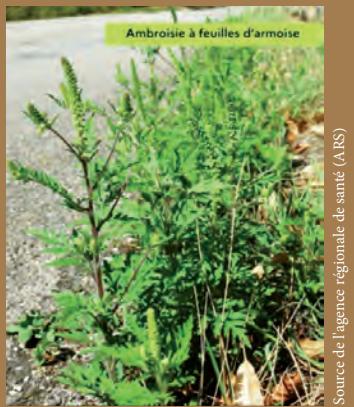


Les tout premiers au rendez-vous

Nous remercions aussi ici, les personnes anonymes qui ont à cœur la propreté de Pont-de-Vaux et enlèvent très fréquemment les déchets dans les rues. Certaines se sont même équipées de pinces.

Signalez l'ambroisie en mairie

L'ambrosie est une plante invasive très allergisante pendant sa période de floraison, de juillet à fin septembre. Les symptômes incluent des rhinites, des conjonctivites, des crises d'asthme, ainsi que des démangeaisons et des éruptions cutanées. Depuis la loi du 26 janvier 2016, il est obligatoire de la signaler pour qu'elle soit éradiquée.



Poubelles satellites

Depuis que le ramassage des ordures ménagères est taxé au poids et à la levée, des personnes se débarrassent de leurs ordures ménagères aux points d'apport volontaires (PAV) qui sont réservés aux emballages, au papier et au verre. Pont-de-Vaux se trouve enclavé. Les agents communaux sont amenés à nettoyer les PAV deux fois par jour, aux dépens d'autres tâches plus utiles pour notre collectivité. L'entreprise qui traite nos déchets surfacture ces détritus non triés à la Communauté de Communes qui sera amenée à augmenter la redevance de chacun. Nous appelons donc à la raison les personnes peu scrupuleuses : les sacs d'ordures ménagères sont à mettre dans les poubelles personnelles. Une amende de 135 € est appliquée aux personnes prises en flagrant délit.



Vespa velutina ou frelon "asiatique"



Photo : Didier Descouens

Introduit en France vers 2004, il s'est ensuite diffusé dans le reste de l'Europe où il est désormais considéré comme une espèce envahissante. Ce frelon est reconnaissable à ses pattes jaunes et son thorax noir. Ses ailes, sa couleur et son abdomen (cerné d'un anneau jaune-orangé marqué d'un triangle noir) sont sombres. Il s'attaque aux abeilles contribuant à leur disparition et est potentiellement mortel pour l'homme en cas de piqûre si cela crée un choc respiratoire ou un choc anaphylactique. Il ne faut pas détruire soi-même un nid et on doit rester à une distance de sécurité des nids de 5 m, périmètre à l'intérieur duquel ils peuvent se montrer agressifs. Face à sa forte progression, il faut signaler en mairie chaque nid observé et sur le site frelonsasiatiques.fr.

Source : Wikipédia

Pont-de-Vaux en fête

Dix bougies pour l'Orchestre de Pont-de-Vaux

Crée en novembre 2014, l'association Orchestre de Pont-de-Vaux a célébré tout au long de la saison 2024-2025 ses dix années d'existence. Pour l'occasion, l'orchestre a proposé un projet encore inédit pour lui, un concert chœur et orchestre en partenariat avec l'ensemble vocal « Les PolySons » d'Hurigny. En avril 2025, dix ans après son premier concert, l'orchestre a organisé un concert exceptionnel mêlant à lui seul trois évènements sous le thème de la création, de l'échange et du partage. D'abord l'invitation du quintette à vent professionnel « Fidelio », qui, après avoir partagé et transmis lors d'une journée de Master Class, a pu partager la scène avec l'orchestre. Puis pour ses dix ans, l'orchestre a commandé auprès du compositeur Bourguignon Stéphane Maitrot une œuvre « sur mesure » intitulée Polychromie. Elle reprend les valeurs et l'histoire de l'orchestre et a été présentée pour la première fois lors de ce concert anniversaire. Et pour finir un programme « Best of », avec le meilleur de l'orchestre, proposant les morceaux que le public et les musiciens ont apprécié tout au long de ces dix ans et qui représentent bien le style de l'ensemble. Durant cette année, l'orchestre a aussi participé à l'anniversaire du jumelage, la fête de la musique, l'anniversaire d'une association... l'Orchestre enregistrera ce programme Best of en novembre 2025.



Master Class avec le quintette à vent « Fidelio »



Le RCHB s'offre une belle saison pour ses 45 ans

Fondé en 1980 le Rugby Club Haute Bresse n'avait pas pu fêter ses 40 ans en 2020 en raison de la Covid 19. Samedi 14 juin 2025, dirigeants et bénévoles, animés par la convivialité qui les caractérise, ont réuni joueurs et membres passés ou toujours actifs pour fêter les 45 ans du club.

Pensées émues pour le premier président du club, Séverin Lussiana, disparu en mai de cette année, pour Pierre Joly, co-président dévoué et tourné vers l'avant, décédé brutalement en septembre 2024, et Didier Lethenet, bénévole exemplaire et emblématique du club, parti soudainement en avril dernier. En 2025 le RCHB c'est 240 licenciés (dont 78 séniors), 20 éducateurs, un arbitre, 20 dirigeants, 50 bénévoles réguliers ou occasionnels, deux apprentis et un salarié à temps partiel, où toutes les catégories d'âge sont représentées et un pôle formation avec des équipes cadets et juniors évoluant en régional 2, et deux équipes séniors évoluant au plus haut niveau régional. C'est aussi des interventions auprès de la section rugby du collège de Pont-de-Vaux, des stages pendant les vacances scolaires, un partenariat avec l'US Oyonnax Rugby...

Cette saison fut très satisfaisante. Bravo et merci à tous d'avoir offert à tous ces résultats et émotions, lors de beaux (et parfois longs !) déplacements. Mention spéciale aux juniors qui remportent le titre de champions de secteur nord lors de la journée des finales organisée -encore cette saison- au stade du Champ du RCHB et qui échouent en demi-finale de ligue.

Les membres du comité directeur, dirigeants et supporters ne pouvaient rêver meilleure fin de saison pour les 45 ans du club !

30 ans du jumelage : le retour

Trois jours pour fêter les 30 ans du jumelage les 19, 20 et 21 juin : en 1995 le canton de Pont-de-Vaux se jumelait avec Dornhan en Forêt Noire. Depuis des semaines, les membres du conseil d'administration du comité de jumelage multipliaient les réunions pour organiser la venue de 120 allemands durant 3 jours. Ceux-ci sont arrivés en bus, en camping-car, à moto, en voitures et même une dizaine de courageux, dont le maire Markus Huber, sont venus à vélo. Des temps forts ont marqué cette rencontre : une croisière sur la Saône sur le Ville de Pont-de-Vaux 2, un concert du Liederkranz de Dornhan qui a rempli l'église, un match de foot qui a vu la victoire des U18 allemands l'emportant 4 buts à 3 contre une équipe de Bresse Foot 01. Mais aussi le concert du groupe allemand Beatmen dans un bar de la ville pour la fête de la musique, un office oecuménique avec la présence de la Sarrasine et de quelques personnes de la Kantorei, le départ

du Handi Raid au port. A noter aussi la plantation de l'albizia offert par les allemands et arrosé symboliquement par Markus Huber, maire de Dornhan, Hanni Vollmer, présidente du comité allemand, André Descottes, président du comité français, Henri Guillermin, vice-président, Chantal Gourd, secrétaire, et Yves Pauget, maire de Pont-de-Vaux. Le plus important était probablement la cérémonie officielle, à laquelle étaient conviés élus et anciens maires. André Descottes, Yves Pauget et Henri Guillermin prenaient la parole retracant l'historique du jumelage et son importance dans ce monde où la guerre sévit. L'orchestre de Pont-de-Vaux interpréta les hymnes nationaux et le Liederkranz chantait l'hymne européen. Une cérémonie emplie d'émotion ! Après le gâteau d'anniversaire et un dernier verre, il était l'heure de reprendre la route.

Hélène Descottes



Et le demi-siècle pour SLC !

Le 5 juillet sur la promenade, l'association a soufflé ses bougies posées sur le magnifique gâteau concocté pour l'occasion par les Copains d'Agorre. Cet anniversaire couplé avec le dernier festival de Festivrac a rassemblé un public nombreux lors d'une journée chaude et ensoleillée.

Les deux événements ont demandé une préparation en amont de plusieurs mois. L'association Sports, loisirs et culture a vu le jour le 7 janvier 1975 avec la création de la section volley. En 50 ans, elle est devenue le berceau de nombreuses activités (vélo, atelier photo, cinéma, marche, théâtre, tricot, gym, poterie, tchoukball...) et de structures qui ont pris leur envol par la suite (l'école de musique, Festivrac, le tennis de table...).



Les anciens et les nouveaux président-e-s de SLC

Les fondateurs, les présidentes successives et les bénévoles



Le Centre de Loisirs fête ses 40 ans

Le 5 septembre, 123 Soleil a fêté ses 40 ans. En 1985, des parents motivés, aidés par la fédération Familles Rurales, ont créé une structure pour offrir aux familles un mode de garde et aux enfants un lieu d'accueil et d'épanouissement. La municipalité de Pont-de-Vaux a d'emblée mis des locaux à disposition, d'abord spartiates faute de mieux, dans l'ancienne usine électrique, puis dans l'ancienne école des filles. En 1995, la "garderie-centre de loisirs" ayant fait ses preuves par sa stabilité et son dynamisme, ses locaux ont été modernisés et agrandis grâce au soutien de l'ancien canton de Pont-de-Vaux et à des financements départementaux. Pendant 25 ans, de 1990 à 2015, Evelyne San José a dirigé la structure avec passion et professionnalisme, accompagnant la transformation de la petite garderie en véritable centre de loisirs. Puis Ludivine Prost a pris le relai dans un esprit de continuité et

d'évolution.

L'anniversaire est l'occasion de remercier celles et ceux qui ont créé et fait grandir 123 Soleil, les présidentes successives -heureuses d'être toutes présentes pour l'anniversaire- et les membres de bureau, les salariés qui animent les activités avec une belle énergie et créativité, les municipalités et les parents bénévoles.

Aujourd'hui, 123 Soleil c'est :

- un accueil périscolaire matin et soir
- un centre de loisirs qui, à chaque vacances scolaires, propose des activités variées
- un club ados, lieu de découvertes, de rencontres et de projets
- et, depuis quelques années, le site des P'tits Loups à Saint-Bénigne.

Bonne continuation pour ce beau lieu de vie !

Les glorieuses



Malgré le manque de volailles, la « Glorieuse » pontévalloise a été couronnée de succès. Le public a été en nombre dans les rues de la cité à déambuler entre la salle des fêtes où se tenait le concours de volailles et le nouvel espace de 1700 m² où se déroulait la traditionnelle exposition gastronomique « Gilles Chazot ». Celle-ci était accompagnée par les Saveurs de l'Ain et animée par le groupe folklorique pontévallois et six confréries.



> LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

D'ici l'automne 2026 vous pourrez profiter d'un nouveau lieu, plus grand, accessible et lumineux situé à l'ancien numéro 3 de l'avenue Adrien Thierry. Ce nouvel édifice ouvrira plus largement ses portes. Nous passerons de quinze à vingt-et-une heures d'ouverture réparties du mardi au samedi, avec le jeudi réservé aux groupes. Le bâtiment sera découpé en trois parties, la première pour l'accueil des collections, la deuxième pour la détente, les animations, le jeu et/ou le travail et la dernière sera réservée au travail interne et aux collections anciennes.

En plus de la musique, des films et des livres, les collections seront élargies avec l'entrée des jeux de société et des jeux vidéo. Notre grainothèque pourra prendre son essor via notre jardin qui servira de lieu d'expérimentation. Vous pourrez vous y retrouver pour jouer, lire, profiter du soleil ou jardiner ! On a hâte de vous ouvrir nos portes. Dans l'attente vous pouvez retrouver nos animations et nos collections habituelles au 11 rue

Morand et n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook ou Instagram pour connaître nos actualités et l'évolution des travaux de la nouvelle médiathèque !

Le service de la bibliothèque peut compter sur l'investissement de bénévoles fidèles, Catherine B. et Catherine D., Delphine P., Christine H., Béatrice B., Martine D., Dominique B., Jocelyne S., Valérie A. !

Pour certaines animations de partage de connaissances vous pouvez croiser Annie autour des arts plastiques et Cindy autour des animaux !

Florine, la bibliothécaire

HORAIRES

- **Mercredi** : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h

- **Vendredi** : 14 h - 18 h 30

- **Samedi** : 9 h - 12 h

11, Rue Morand (ancienne trésorerie)

Tél : 03 85 38 02 62

Courriel : bibliotheque.pontdevaux@wanadoo.fr

Suivez la bibliothèque sur Facebook et Instagram

- Inscription unique et emprunts gratuits pour tous sur l'ensemble de la CCBS !
- Accès internet à la bibliothèque, deux postes en libre accès - Aide informatique les vendredis après-midi de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires) - Service de portage à domicile sur demande.

> Les arts pontévallois



Le 62^e Salon d'été des Arts pontévallois, qui a eu lieu du 20 juillet au 17 août, s'est déroulé de la meilleure des manières. Malgré les épisodes de chaleur éprouvante, près de 3 000 visiteurs se sont déplacés et nous ont souvent

félicités de la tenue de cette exposition. 88 exposants locaux, régionaux et même nationaux étaient présents et ce ne sont pas moins de 21 tableaux et sculptures qui ont été vendus. Quelques tableaux de notre regretté Gilbert Morel à qui nous avions dédié un espace particulier ont aussi trouvé des acquéreurs. Cette année, nous avons ouvert notre salon jusqu'à 21 h le mercredi et cela n'a pas eu un écho retentissant, mais nous continuerons l'an prochain malgré tout, avec plus de publicité. Les 22 et 23 novembre, les Arts pontévallois se sont déplacés dans la salle des fêtes de Saint-Trievier de Courtes pour exposer les œuvres de tous ses membres lors des rencontres d'automne. Un moment d'échanges directs entre les artistes et le public qui nous tient à cœur. Vous pouvez nous retrouver toute l'année sur www.facebook.com/LesArtsPonts où vous pourrez accéder aux œuvres exposées ces dernières années.

> L'orgue anime l'église

Depuis l'installation des orgues en 2022, et grâce au dynamisme des Amis des orgues et de Rémi Poilane, organiste, les concerts donnés dans l'église à partir du mois de mai ont été très nombreux. En effet, dès le mois de mai, un concert par mois a été donné. La fête de la musique coïncidant avec l'anniversaire du jumelage franco-allemand, le jeune allemand Josuha a apprécié de découvrir les orgues de notre petite ville et les a fait résonner avec une belle vigueur.

> Festivrac 2025, la der' le 5 juillet

Après trente-deux ans de festivals, soirées et autres animations, l'association Festivrac est arrivée à la fin de son aventure intensément riche en rencontres humaines, en découvertes artistiques et coups de cœur musicaux, en bamboches collectives, en travail collectif... sans oublier quelques peines météorologiques bien sûr ! Quel plaisir d'accueillir plus de 350 groupes et compagnies et quelques 65 000 spectateurs.rices de tout âge qui ont vibré, ri, dansé, chanté et applaudi ensemble pour l'un des premiers festivals en Val de Saône, porté à ses débuts par SLC (avant que Festivrac ne devienne association autonome en 2000). Un voyage entrepris en 1993 qui nous a emmenés sur bien des communes, des sites plein air avec ou sans chapiteau, salles. Avec la participation complice et/ou le soutien fidèle de nombre de partenaires. Comme son nom l'indique, Festivrac a été bien des choses... mais le spectacle vivant n'est-il pas fait pour être en vrac plutôt qu'en sachet ? Malgré tout cela, c'est avec une profonde émotion que nous tirons notre révérence, suite à un essoufflement de l'équipe entièrement bénévole, des difficultés de renouvellement au niveau de postes à responsabilité, et pour ne rien arranger, un contexte global de plus en plus contraignant. 2025 verra donc la dissolution de l'association.





Mots et merveilles



Tout est art



Halloween

> Musée Chintreuil

La saison 2025 fut une belle année riche en événements, en expositions : deux expositions temporaires (« De Tony à Chintreuil » et « Gens de la terre »), du patois, des paroles de paysans, du slam, une soirée trognes, des contes merveilleux, des visites théâtralisées complètement folles, un spectacle sur les photos de famille, des visites apéro poétiques, et des histoires d'Halloween pour petits et grands, sans compter les contes pour petits pendant l'été, des ateliers créatifs pour les enfants, un escape game. Ce sont au total trente et un événements, huit intervenants, quarante-quatre classes de scolaires accueillies, deux projets spécifiques avec l'école de Pont-de-Vaux, une visite spéciale pour 1,2,3 Soleil, l'accueil de collégiens pour des ateliers d'écriture et de deux classes de 5^e sur le thème des héros, (Antoine Chintreuil, héros de shonen !), l'accueil des jeunes de Dornhan et du comité de jumelage... Et aussi une exposition Jacques le Roux organisée à Chauffailles en partenariat avec la communauté de communes Sud Brionnais en mai.

Et enfin, le film « De Tony à Chintreuil » sur notre chaîne youtube !

Année dense mais passionnante pour un musée vivant !

Rendez-vous dès le 3 avril pour la nouvelle exposition au musée sur les petites bêtes avec un nouvel éclairage des salles de peinture ! Et un programme aux petits oignons ! En 2025, l'exposition « De Tony à Chintreuil » est maintenue. Cette forme très originale associant bande dessinée (de David Giraudon) et des véritables œuvres de Chintreuil permet d'apporter un contexte très imagé de la vie de Chintreuil et de son époque. Nous travaillons à une requalification des salles d'exposition permanente sur le thème de la campagne, la « ruralité » avec d'anciennes photos, et des témoignages d'acteurs de notre territoire. À découvrir à partir du 5 avril.

Et en cours d'année, lancement d'un nouveau jeu grandeur nature dans la ville, « Le secret de l'archiviste ».



Familiarités

> Maison de l'eau et de la nature

Fête de la nature et animation "QUI L'EUT CRUE ?" le 24 mai 2025

Êtes-vous équipé-es d'une radio à piles ? Savez-vous nager habillé-es ? Quel objet sauvez-vous si vous ne pouvez en sauver qu'un seul ?

La Folie kilomètre, collectif de création en espace public, proposait de se mettre dans le bain d'une inondation fictive et poétique !

Le long d'un parcours dans la ville ponctué d'installations plastiques, de collages et de tableaux habités, cette balade artistique questionne la place de l'eau qui traverse le paysage du val de Saône. Plus d'une cinquantaine de curieux ont participé. En amont, des ateliers participatifs ont été organisés afin de préparer cette exploration, avec le centre de loisirs 1,2,3 soleil notamment. De nombreux échanges ont eu lieu avec les habitants !

Organisée par la Maison de l'eau et de la nature avec l'appui de la mairie et financée par l'ETPB Saône & Doubs / FEDER - Union Européenne, Plan Rhône-Saône

Les activités proposées cette année

Exposition interactive

Au moyen de bornes, table et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive et ludique pour petits et grands.

Découvrez la nouvelle application immersive invitant à un voyage immersif et sensoriel mêlant image, son et technologie de pointe. Il s'agit de séquences spectaculaires et scénarisées sur la création de l'Univers, du vivant sur la Terre et l'eau comme source de vie.

>> À partir de 3 ans + Livrets-jeux dès 6 ans.

Troisième parcours scénarisé Explor Games®

Basé au sein même de l'Espace naturel sensible de la lande tourbeuse des Oignons à Boz. Les joueurs plongent, en équipe, dans un univers pour une aventure dont ils sont les héros ; guidés par des personnages spécialement créés pour ce jeu sur smartphones ou tablettes.

>> Parcours de 1,5 km. Durée : environ 1 h 20. Gratuit. Accès libre avec appli à télécharger ou 10 € par tablette fournie. À partir de 6/7 ans.



Un nouveau service en mairie, l'Hirond'elles



Des professionnels reçoivent, en toute confidentialité et gratuitement, les femmes qui souhaitent parler santé, social, droit, parentalité, emploi, vie quotidienne... C'est, avec ou sans rendez-vous, un mercredi sur deux, semaines paires, de 10 h à 12 h, dans le bureau 3, au rez-de-chaussée de l'annexe de la mairie.

Contact : 04 26 99 99 19
accueildejour.femmes@sauvegarde01.fr



Conseillère numérique

La conseillère peut m'aider pour prendre en main un ordinateur ou un smartphone, échanger avec mes proches, être accompagné pour mes démarches administratives, trouver un emploi ou une formation.

Prendre un rendez-vous individuel avec Laura Marini :

Tél : 06 01 30 77 83
ou par courriel : l.martini@siea.fr

Permanence : annexe de la mairie, bureau 1, Les mercredis de semaines paires de 9 h à 12 h.



Point justice

Deuxième vendredi après-midi du mois sur rendez-vous, salle 005 à l'annexe de la mairie
Tél : 04 74 14 01 40



Mutuelle de village

Pour en bénéficier, contacter Groupama, 6 rue Mal de Lattre ou au 09 74 50 30 10



Portage de repas et aide au transport

Communauté de Communes Bresse et Saône, Tél : 03 85 36 37 18



Fleurissement de l'église

Un grand merci à Sylvie de Brin de nature, pour ses dons hebdomadaires de fleurs qui ont permis de décorer l'église pendant de nombreuses années. Passiflore a pris le relais, merci à Chloé.

Collectif "Pour le pont de Fleurville"

Au pont de Fleurville, le 16 Mars 2025, la manifestation a attiré une foule importante et après de longs mois le Conseil d'Etat a autorisé la reprise des travaux.

DON DU SANG

Notez les prochaines dates pour donner son sang à la salle des fêtes

De 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h

✿ Mercredi 04 février 2026

✿ Lundi 29 juin 2026 (14 h 30 à 19 h)

✿ Lundi 21 septembre 2026

✿ Lundi 23 novembre 2026

L'amicale des donneurs de sang vous attend nombreux.

Sauver une vie est le plus beau cadeau que vous puissiez faire !

CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge travaillent en permanence avec des assistantes sociales des points de solidarité qui nous signalent les familles dans le besoin et chaque jeudi l'équipe de Pont-de-Vaux distribue des colis à ces familles. Lors de permanences le mercredi de 9 h à 12 h elle reçoit des personnes qui ont besoin de parler, de se sentir écoutées et aidées

Contact : Mme Martine Dupuy d'Angeac, tél : 06 62 19 76 96

En novembre, souvent avec l'aide des collégiens, elle participe à la collecte nationale pour alimenter la Banque alimentaire. Pour les braderies de vêtements, les bénévoles trient à réception tous les sacs qui sont donnés mais ne conservent que ce qui peut être vendu. Elle assure des initiations aux premiers secours grand public dans les écoles. En 2026, plusieurs journées de formation pour l'obtention du PSC seront organisées à Pont-de-Vaux (inscription sur : <https://inscription-formation.croix-rouge.fr>). Tous les premiers mardis du mois, les bénévoles se rendent à l'EPHAD de Pont-de-Vaux pour discuter et échanger avec les résidents. Si vous souhaitez nous rejoindre, tél : 03 85 30 93 95.

Gendarmerie

En mars 2025, les élus étaient invités par la brigade de Saint-Laurent-sur-Saône, pour la prise d'armes par le commandant Alexandre Ronat. Celui-ci a indiqué que, en 2024, la communauté de brigades a enregistré un total de 2 150 interventions et 2 900 procédures judiciaires. Lors de cette cérémonie des lettres de félicitations ont été remises. Des gendarmes ont été honorés pour des interventions à Pont-de-Vaux : arrestation de personnes alcoolisées se battant lors de la fête du 13 Juillet et contribution au démantèlement d'un trafic de drogue.

Remorque pour les associations

Une remorque à barrières a été achetée pour que les associations puissent se charger elles-mêmes du transport, de l'installation et de l'enlèvement des barrières. Les agents communaux sont ainsi libérés de ce travail chronophage et peuvent se consacrer à des tâches plus utiles pour la commune.



> Écoles et PEDT

Le projet éducatif de territoire (PEDT) vise à mettre en cohérence les différents temps de l'enfant. Il implique les communes de Pont-de-Vaux et Saint-Bénigne qui ont renouvelé la convention de partenariat cette année. Il s'articule autour des écoles des deux communes et du centre de loisirs 1, 2, 3 soleil. Son pilotage est assuré par Ludivine Prost, directrice du centre de loisirs et Jérôme Vaucher, directeur de l'école primaire.

Grâce à ce PEDT, les enfants peuvent bénéficier au maximum des richesses culturelles de notre territoire : le musée Chintreuil, la bibliothèque, la maison de l'eau et de la nature. Il favorise l'implication des enfants dans différents évènements de la commune (Glorieuses, Octobre rose...). Cette année, comme les précédentes, sera riche en projets.



Le tour des Vill'Ain et Al.é.lavie

Le tour itinérant de l'association Al.é.lavie qui vient en soutien aux familles de donneurs d'organes s'est arrêté à Pont-de-Vaux le 7 août en fin d'après-midi sur la place de la Promenade.



Composé d'un tracteur tirant une roulotte, suivi de cyclistes, le petit cortège parti de Chalamont pour rejoindre Bourg-en-Bresse réalisait divers haltes sur un parcours de 250 kms en quatre jours. Arrivé à Pont-de-Vaux le 7 août en fin d'après-midi, sur la place de la Promenade, il proposait un spectacle de contes et de jonglage, suivi d'échanges avec les spectateurs autour du don d'organes, de témoignages de personnes greffées, ainsi que la présentation du dispositif d'accompagnement des familles de donneurs au sein de l'association Al.é.lavie. Un moment convivial autour de la buvette tenue par le comité des fêtes a clôturé ce début de soirée.

Pour contacter l'association Al.é.lavie : 06.78.29.26.63



Octobre rose

Le 26 octobre, avec le soleil et 330 participants, la marche d'Octobre rose a été un franc succès qui a permis de récolter 2 500 € de dons remis à la Ligue contre le cancer..

Nocturne de Noël de L'UCAP

Le public était au rendez-vous pour la nocturne des commerçants qui a eu lieu le 5 décembre. Les échassiers d'AbraC'Echass, la fanfare Le bastringue, les majorettes, la calèche, les commerces ouverts, les stands d'artisans locaux et d'associations du secteur, ont contribué au succès et à l'énergie joyeuse de cette soirée.



L'association de gestion de la MARPA

Les statuts de l'association de gestion de la MARPA de la Verchère ont été votés le 29 janvier 2009. L'association est constituée de membres issus des trois collèges définis dans les statuts : collège des membres de droits représentants les institutions et les élus locaux, collège des membres de droit représentant les formations d'aide et de soins et le collège des membres actifs.

Les membres de l'association sont bénévoles quel que soit leur collège d'appartenance. Les membres actifs agissent dans le respect des statuts qui définissent la raison d'être de l'association et fondent son action. Ils effectuent leur mission en étroite collaboration avec la directrice de la Marpa, dans le respect des documents administratifs émanant des instances étatiques, de la fédération nationale des Marpa et du réseau des Marpa de l'Ain. Les ressources bénévoles fidèles assurent un engagement durable et rendent la gouvernance associative plus efficace. Au sein de notre association, chacun a trouvé sa place et mis ses compétences au service de l'établissement et des résidents. Il faut maintenant s'enrichir de nouvelles ressources bénévoles, les parrainer puis les fidéliser et c'est la mission qui incombe à chacun de nous.



Déco de noël

Aux décorations de l'UCAP, se sont ajoutées cette année des décorations réalisées par des pontévallois-es créatifs-ves et généreux-euses.

Etat civil

Du 30 novembre 2024 au 30 novembre 2025



/// Mariage (avec accord de publication)

- ▼ Sami **BEN GADHA** et Amélie Joëlle **MASSU** - 18 janvier 2025
- ▼ Vincent Jean-François **VALLERICH** et Céline Marie Philomène **IMBACH** 03 mai 2025
- ▼ Cédric **PIN** et Sandrine **MONTERRAT** - 31 mai 2025
- ▼ Olivier **BOUVARD** et Claire **PACOREL** - 31 mai 2025
- ▼ Bruno Marcel Edouard **SCHERMESSE** et Sandrine **CARANTE** 07 juin 2025
- ▼ Marc **MOREL** et Patricia **JAFFRES** - 23 août 2025
- ▼ Charles Pierre **JUVEN** et Emma Songül Ayse **YILDIZ** - 20 septembre 2025
- ▼ Philippe Jean **DUMUZOIS** et Clarisse Virginie **FONTAINE** 25 octobre 2025

/// Huit PACS

/// Naissances



- ★ Sonia Sandra **DUPUIS**
- ★ Ezio Emilio **MOREIRA DA SOUSA**
- ★ Erza Ejaz **ALILOU PAROUX**
- ★ Jules **DARGAUD KAUD**

- ★ Mylan Diego **BARBOSA**
- ★ Sya MÉNARD **CUVEILLIER**
- ★ Marius **DUBOIS**
- ★ Lyvia Judith **GIRAUD**

- ★ Nami **GUIGNARDAT**
- ★ Iris Emilie Noëlle **PAQUET**
- ★ Alexis Paolo **RUDE**
- ★ Mao **LE MOAL**

Décès

Les résidents de l'EPHAD sont nommés ici avec les Pontévallois

• Véronique Jackie SEVIN	2 déc 24	• Renée Claudia Jeanne GRANGER veuve FEYEUX	21 mai 25
• Jacqueline Suzanne MONIN veuve BORY	4 déc 24	• René Marc CATHERIN	21 mai 25
• Juliette Marthe GUICHON	5 déc 24	• Ginette SUBTIL	22 mai 25
• Liliane Louise FLON veuve BRUN	7 déc 24	• Claude Gaston Raymond MAIRE	28 mai 25
• Armand Valéry COULONA	12 déc 24	• Renée Louise MIERRAL veuve DONGUY	4 juin 25
• Marie Dominique BERNARD	17 déc 24	• Roger Louis BOISSON	8 juin 25
• Jean Michel PÉDIL	22 déc 24	• Philippe Emile Joseph CELLIER	10 juin 25
• Marguerite FERTET veuve FATTIER	26 déc 24	• Paul Pierre Maxime DEBOURG	13 juin 25
• Albert MOREL	31 déc 24	• Josiane Amélie PACQUELET épse BUIRET-MONTAGNY	17 juillet 25
• Christian Robert SAILLARD	13 janv 25	• Irma Huguette BREVET veuve COUDURIER-CURVEUR	26 juillet 25
• Dante LUSSIANA	25 janv 25	• Andrée Thérèse PAUVIL	31 juillet 25
• Josiane Yvette DURAND épouse MAZUY	31 janv 25	• Claude Suzanne CHÂTEAU veuve LE ROUX	31 juillet 25
• Alain RENOUD-LYAT	5 fév 25	• Véronique LEGRAND	1 août 25
• Renée Emma PAQUET veuve CLERC	11 fév 25	• Jean André PENINGUY	12 août 25
• Georgette Elise BILLET veuve MARCHAND	12 fév 25	• Andrée Thérèse DUCROUX veuve BONNET	12 août 25
• Anne Marie Louise FÉLIX veuve MOREL	16 fév 25	• Bénédicte Marie-Françoise Vincente FLOT veuve MERLIN	10 sept 25
• Marthe Odette Hélène GAGNEUX veuve COUDURIER	19 fév 25	• Simone GUILLAUME	16 sept 25
• Ginette CHEVRET veuve FONTAINE	19 fév 25	• Andrée CRÉPET veuve GROSPELLIER	19 sept 25
• Gilles DEBOST	19 fév 25	• Raymond Régis GIROUX	19 sept 25
• Hélène Marie GUILLERMIN veuve MOREAU	20 fév 25	• Claudette Edith Maria PENET veuve LETHENET	24 sept 25
• Max Ernest Robert LEFEVRE	20 fév 25	• Geneviève Marthe Marie GUIVIER veuve RONGET	25 sept 25
• Jean GAILLARD	18 mars 25	• Monique Marguerite Andrée MANGEOT veuve GONNARD	29 sept 25
• Madeleine Henriette LEBLANC	19 mars 25	• Lucette Jeanne GRAIL épouse GONDAL	8 oct 25
• Lucie Berthe DUCLOS veuve CHAFFURIN	26 mars 25	• Anne Marie Marthe BENOIT veuve JANIAUD	16 oct 25
• Jean Baptiste BARDIN	18 avril 25	• Claude BILLET	24 oct 25
• Hubert CURVEUR	18 avril 25	• Michel FINET	26 oct 25
• Hubert MOIRAUD	19 avril 25	• Aline Amélie CHANEL veuve CHARVET	15 nov 25
• Jean GUILLEMAUD	22 avril 25	• Chantal Colette BELLET	18 nov 25
• Marie-Françoise CLIFF	24 avril 25	• Gisèle DANNAUD épouse DAGON	23 nov 25
• Henri Ludovic JULLIN	10 mai 25		

Fonctionnement : dépenses	
Charges générales	1 108 100,34 €
Charges de personnel	1 337 000,00 €
Atténuation de produits	12 000,00 €
Virement à la section d'investissement	276 139,00 €
Opération d'ordre	67 493,25 €
Autres charges de gestion courante	283 800,00 €
Charges financières	25 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Dotations aux provisions	5 000,00 €
Total	3 116 532,59 €

Fonctionnement : recettes	
Excédent reporté	642 143,34 €
Atténuation de charges	40 000,00 €
Opération d'ordre	33 582,25 €
Produits des services	152 000,00 €
Impôts et taxes	668 546,00 €
Imposition directe	752 600,00 €
Dotations et participations	649 986,00 €
Autres charges de gestion courante	160 000,00 €
Produits exceptionnels	17 675,00 €
Total	3 116 532,59 €

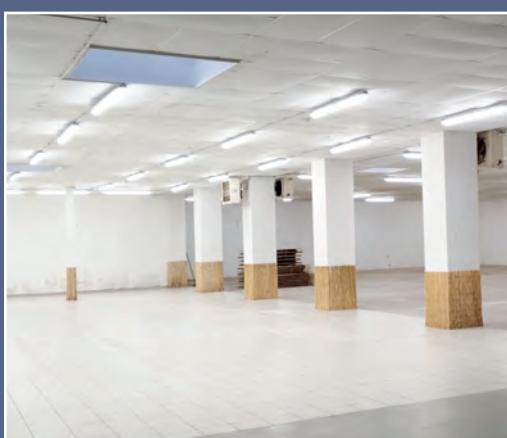
Investissement - dépenses	
Opération financière	33 582,25 €
Remboursement emprunt	95 000,00 €
Fond de concours	52 000,00 €
Acquisition de terrain	11 000,00 €
Aménagement espace pontévallois	10 000,00 €
Remplacement chaudière salle des fêtes	26 515,00 €
Matériel	34 000,00 €
Rénovation éclairage du gymnase	13 200,00 €
Construction médiathèque	1 759 545,00 €
Rénovation éclairage du musée	105 001,00 €
Aménagement monument aux morts	5 475,00 €
Voirie 2025	152 000,00 €
Piste cyclable route de Fleurville	10 200,00 €
Débitumisation cours d'écoles	5 973,00 €
Place Legrand	546 290,00 €
Aire de camping-car	6 500,00 €
Total	2 866 281,25 €

Investissement - recettes	
Excédent reporté	144 138,22 €
Virement section de fonctionnement	276 139,00 €
Opération d'ordre	67 493,25 €
Ventes	210 366,00 €
FCTVA	63 038,00 €
Subventions	957 870,00 €
Emprunt	1 147 236,78 €
Total	2 866 281,25 €

Tribune

La parole aux élus de "Pont-de-Vaux Passionnément"

L'achat du bâtiment anciennement Brunet par la commune permet à celle-ci de maîtriser le développement de cette partie de la ville et enrichit son patrimoine.



Chères Pontévalloises, chers Pontévallois,

2025, année de fin de mandat et le moment de faire le bilan de ces six années.

Triste constat malgré de bonnes volontés et de bricolages pour maintenir le bien-être et la sécurité à Pont de Vaux.

Notre ville a perdu de sa superbe par rapport aux communes avoisinantes qui deviennent dominantes. Son patrimoine a été dilapidé mais pour quel investissement ? Où en est l'entretien, la rénovation énergétique et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux ?

En espérant que le prochain mandat sera meilleur pour Pont de Vaux et que les habitants prennent plaisir à y vivre "passionnément".

Les conseillers municipaux de la liste Pont-de-Vaux Passionnément.

Handi-raid sapeurs-pompiers

C'est le dimanche 22 juin au matin que notre raid nautique a pris son départ depuis le port de Pont-de-Vaux, sous un soleil radieux, avec des températures au-delà de nos espérances et un public venu nombreux !

Dès le vendredi soir, nous avions installé le camping sur le site de l'ancien magasin ATAC, où nous nous sommes retrouvés pour rassembler les bénévoles et accueillir les 25 personnes à mobilité réduite. Au total, près de 170 participants ont pris part à cette 32^e édition.

Nos participants à mobilité réduite ont embarqué depuis le ponton du port à bord des 24 bateaux semi-rigides avec le précieux soutien des pompiers locaux, pour rallier la Méditerranée après six jours de navigation. Le vendredi 27 juin, le périple s'est achevé à Aigues-Mortes (Gard) après avoir parcouru 436 kilomètres sur la Saône et le Rhône, avec passage de 18 écluses !

Ce fut une nouvelle fois un raid inoubliable, malgré les pannes de bateaux qui font partie de l'aventure et quelques aléas. Mais chaque difficulté a trouvé sa solution. L'essentiel est là : tous nos participants sont arrivés à destination avec un sourire indescriptible et des souvenirs plein la tête. Et c'est pour cela que nous faisons ce chemin avec eux, année après année.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers la ville de Pont-de-Vaux, ses élus, ses agents, ainsi que l'ensemble des acteurs locaux qui ont largement contribué à la réussite de cette édition !

Merci à tous et au plaisir de refaire étape dans cette chaleureuse ville ...

Les organisateurs



La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi après-midi.

Mairie

66 rue Maréchal de Lattre de Tassigny
01190 PONT-DE-VAUX
Tél : 03 85 51 45 60
mairie.pont-de-vaux@wanadoo.fr

Une boîte à idées
est présente
dans le hall de la mairie.

Nos partenaires



Retrouvez toutes les
infos de votre ville sur :



Panneau
Pocket